

Le 10 août 2010

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 10 août 2010 à 19:30 heures.

**PRÉSENTS**

Madame Manon Trudel, mairesse

Monsieur Yves Charlebois, conseiller  
Madame Penny Boulianne, conseillère  
Madame Marlène Lapointe, conseillère  
Madame Valerie Kirkman, conseillère

**AUSSI PRÉSENT**

Madame Ginette Roy, directrice générale

**ABSENTS**

Monsieur André Lavigne, conseiller

\*\*\*\*\*

**2010-08-199** **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne  
APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la session ordinaire du conseil du 10 août 2010 à 19h40 heures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**MOT DE LA MAIRESSE**

**2010-08-200** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
APPUYÉ par madame Penny Boulianne

et RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point suivant :

5.3 Délai de grâce accordé à monsieur André Lavigne, conseiller;

ORDRE DU JOUR - AGENDA Assemblée ordinaire du 10 août 2010		
Item		
1	OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE	OPENING OF THE AGENDA
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	ADOPTION OF THE AGENDA
3	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	ADOPTION OF THE MINUTE

4	PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTIONS PERIOD OF ITEMS NOT ON THE AGENDA
5	AFFAIRES DU CONSEIL	COUNCIL'S AFFAIRS
5.1	Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités – Autorisation de dépenses	Annual fees for Fédération Québécoise des Municipalités authorization of expenses
5.2	Achat d'une crédence d'un couvre plancher – Bureau du Conseil municipal	Purchase of a filing cabinet and carpet for council room
6	DIRECTION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION	GENERAL MANAGEMENT AND ADMINISTRATION
6.1	GREFFE	SECRETARIAL AFFAIRS
6.1.1	Dépôt de la lettre de démission d'un membre du conseil	Deposit of withdrawal from council letter
6.2	TRÉSORERIE	TREASURER'S AFFAIRS
6.2.1	Comptes à payer et déjà payés au 31 juillet 2010	Accounts paid and payable for July 31, 2010
6.3	RESSOURCES HUMAINES	HUMAN RESOURCES AFFAIRS
6.3.1	Fin de la période d'essai- Poste de secrétaire	End of evaluation period secretarial poste
7	SÉCURITÉ PUBLIQUE	POLICE AND FIRE DEPARTMENT
7.1	Dépôt du rapport du service incendie	Fire Department deposit report
8	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	PUBLIC WORKS AND WATER AND SEWER DEPARTMENT
9	URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	URBANISM, INSPECTION AND PERMITS AND ENVIRONMENT
9.1	Dépôt des rapports d'activités du service des permis et inspection	Inspection and permits Services activities report deposit
9.2	Adoption du premier projet de règlement numéro 572-2 modifiant le règlement de zonage numéro 572 concernant les usages permis dans la zone Pb-4	Regulation project number 572-2 adoption amending zoning regulation number 572 concerning Pb-4 zone
10	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE	RECREATIONAL, CULTURAL AND SOCIAL AFFAIRS
10.1	Repas partagés – Utilisation du centre communautaire saison 2010-2011	Shared meals – usage of community for season 2010-2011
11	PÉRIODE DE QUESTIONS – CITOYENS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTIONS PERIOD – CITIZENS – ON SUBJECTS ON THE AGENDA
12	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	CLOSING OF MEETING

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2010-08-201** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulainne  
 APPUYÉ par madame Marlène Lapointe

et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal suivant :

De l'assemblée ordinaire du 13 juillet 2010 sans modification.

ADOPTÉE UNANIMEMENT



Le 10 août 2010

Il est **PROPOSÉ** par madame Penny Boulianne  
**APPUYÉ** par monsieur Yves Charlebois

et **RÉSOLU**

**D'ACCORDER** un délai de grâce de 30 jours à monsieur André Lavigne, conseiller au siège numéro 3.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**DÉPÔT AU CONSEIL DE LA LETTRE DE DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL**

En vertu de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités L.R.Q., chapitre E-2.2, à l'article 316, la directrice générale dépose la lettre de démission de madame Isabel Boulay, conseillère municipale siège numéro 5, et informe que le poste est vacant.

Un avis d'élection partielle sera donné d'ici 30 jours afin de fixer le jour du scrutin.

**2010-08-205 COMPTES À PAYER OU DÉJÀ PAYÉS AU 31 JUILLET 2010**

Il est **PROPOSÉ** par madame Valerie Kirkman  
**APPUYÉ** par madame Marlène Lapointe

et **RÉSOLU**

**D'APPROUVER** les comptes déjà payés  
au 31 juillet 2010 pour un montant de 132 056,18\$

**D'APPROUVER** les comptes à payer  
au 31 juillet 2010 pour un montant de 18 487,91\$

**POUR UN TOTAL DE 150 544,09\$**

**D'AUTORISER** le transfert budgétaire suivant :

<u>Du code 02-701-90-970-23</u>	Autres activités récréatives / Contributions organismes & autres / Carnaval	(500,00\$)
<u>Au code 02-701-70-725-00</u>	Expositions & foires / Biens durables / Machinerie, outils. & équipements divers	500,00 \$
Achat de trois auvents pour les foires et événements de loisirs et culturels organisés par la Municipalité		

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, certifie qu'il y a des fonds au budget global 2010 pour effectuer le montant des dépenses déposées ci haut.

\_\_\_\_\_  
Ginette Roy, urbaniste, mba  
Directrice générale

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2010-08-206 FIN DE LA PÉRIODE D'ESSAI – POSTE DE SECRÉTAIRE**

Le 10 août 2010

Il est **PROPOSÉ** par madame Penny Boulainne  
**APPUYÉ** par madame Marlène Lapointe

et **RÉSOLU**

**DE METTRE FIN** à la période d'essai de madame Manon Jodoin au poste de secrétaire de la municipalité rétroactivement en date du 21 juillet 2010.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE INCENDIE**

**DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DU SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS**

2010-08-207

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 572-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 CONCERNANT LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE PB-4**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 572-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 CONCERNANT LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE PB-4**

Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2007-572 afin de permettre de nouveaux usages additionnels au presbytère situé à l'intérieur de la zone publique Pb-4.

*ATTENDU QUE* le Conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil a adopté le règlement de zonage numéro 2007-572;

*ATTENDU QUE* la Municipalité est régie par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. ch. A-19.1) et que les articles du règlement numéro 2007-572 ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de cette loi;

*ATTENDU* les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Yves Charlebois  
**APPUYÉ** par madame Valerie Kirkman

et **RÉSOLU**

**QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ PAR LE RÈGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET IL EST, PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT, STATUÉ ET ORDONNÉ COMME SUIT :**

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.



**NOTES**

(1) Sont spécifiquement permis à l'intérieur du presbytère situé dans la zone Pb-4 un seul des usages additionnels suivants : un centre d'hébergement pour personnes autistes ou trisomiques, un centre d'hébergement pour personnes âgées, des services administratifs, des services professionnels et la location de chambres.

2010-08-208

**REPAS PARTAGÉS – UTILISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SAISON 2010-2011**

*ATTENDU QUE l'organisme communautaire des Repas partagés œuvre à Terrasse-Vaudreuil depuis plusieurs années;*

*ATTENDU QU'un projet d'entente est en négociation entre la Commission Scolaire des Trois-Lacs et la municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour l'utilisation du centre communautaire à des fins scolaires durant la semaine;*

*ATTENDU QUE le conseil municipal prévoit d'inclure dans ladite entente un privilège et une priorité d'utilisation accordés à l'organisme communautaire des Repas partagés pour l'utilisation du centre communautaire tous les 3<sup>e</sup> mardis du mois à partir du mois de septembre jusqu'en juin de chaque année ;*

*ATTENDU QUE l'organisatrice Repas partagés a déposée la liste des journées à être réservées pour les dits repas partagés;*

*Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne  
APPUYÉ par madame Marlène Lapointe*

*et RÉSOLU*

*D'ATTRIBUER à l'organisme Repas partagés, les journées suivantes :*

*Tous les 3<sup>e</sup> mardis du mois à partir de septembre 2010 jusqu'en juin 2011, aux dates suivantes :*

- *Mardi le 21 septembre 2010;*
- *Mardi le 19 octobre 2010;*
- *Mardi le 16 novembre 2010;*
- *Mardi le 21 décembre 2010;*
- *Mardi le 15 février 2011;*
- *Mardi le 15 mars 2011;*
- *Mardi le 19 avril 2011;*
- *Mardi le 17 mai 2011.*

*DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Commission Scolaire des Trois-Lacs et à l'école José Maria.*

*ADOPTÉE UNANIMEMENT*

**PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

*Le 10 août 2010*

***2010-08-209      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2010***

*Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe  
          APPUYÉ par madame Penny Boulianne*

*et RÉSOLU DE LEVER l'assemblée du 10 août 2010 à 20h30.*

*ADOPTÉE UNANIMEMENT*

---

*Manon Trudel  
Mairesse*

---

*Ginette Roy, urbaniste, mba  
Directrice-générale*